



ÉDITORIAL

ÉDITORIAL

Selon l'OMS, 80 % des adolescents sont en bonne santé. Mais alors pourquoi tant d'émotion, de questionnement pour les 20 % restant et qui semble concerner un groupe d'âge, estimé par certains auteurs entre 10 et 18 ans et par d'autres entre 14 ans et 20 ans ?

Homme en construction, le pré-adolescent, l'adolescent et le jeune majeur sont de ce fait dans une situation de plus grande fragilité et d'inquiétude quant au sens de ce qu'est la santé, cette relation à un corps et à sa double dimension physique et psychique qu'ils découvrent par expériences, jeux, aventures, voire par risque ou goût du danger.

Mais, cette réaction à un environnement en découverte, qu'ils ne perçoivent pas de prime abord comme générateur de troubles pour leur santé, est aussi perméable à l'influence des personnes qui les entourent et des relations affectives et autres, qui en découlent.

Leur sensibilité nous fait ainsi entrevoir la complexité de notre relation avec la santé. Bien sûr, nous savons de bon sens que des comportements à risque sont susceptibles d'être nuisibles. Mais, cela va-t-il culturellement jusqu'à nous faire admettre que boire du vin ou jouer au tarmac pourraient constituer, du moins chez certains, un danger pour la santé ?

Si la façon de manger de nos enfants nous inquiète, peut-on alors fermer les yeux sur les ravages de l'obésité des adultes ?

Bien entendu, il y a une spécificité du mineur dans sa relation avec sa santé et ce qui lui porte atteinte. Souvent, pour ne pas dire toujours, certains adolescents vivent des situations plutôt difficiles et compliquées face à leurs quotidiens. Cela varie entre des problèmes d'ordre physique tel que l'acné et peut aller jusqu'à des maladies chroniques ou des incapacités. Il ne faut pas non plus oublier les maladies mentales, telles que la dépression, l'anorexie, ou les conséquences de l'utilisation de substances illicites. Chez ce groupe d'adolescents, on observe aussi un pourcentage non négligeable de décès liés aux accidents de la route, au suicide, des comportements violents qui les confrontent à la justice, sans oublier les échecs scolaires qui sont un facteur de très grande instabilité.

Les articles présentés dans ce numéro sont le témoignage de cette complexité et de l'imbrication des mineurs comme des jeunes majeurs avec le milieu dans lequel ils vivent. Mais, la santé des mineurs, qui nous crée des devoirs à leur égard, doit aussi être une source de réflexion profonde sur notre capacité à agir sur ce patrimoine tant individuel que collectif qu'est la santé.

S'agissant des professionnels de santé, il est donc d'intérêt primordial de travailler en étroite collaboration dans des équipes multidisciplinaires afin non seulement de promouvoir la recherche en soin médical mais aussi de faciliter l'entraide entre les intervenants engagés auprès de nos adolescents. Finalement il est particulièrement important d'impliquer les familles, qui ont la responsabilité du bien-être de leurs enfants, afin de les soutenir et de les encourager dans leurs démarches de protection et de prévention car nos adolescents d'aujourd'hui seront les adultes de demain. ■

DROIT, SANTÉ
SOCIÉTÉ
est une série du
JOURNAL DE
MÉDECINE LÉGALE
DROIT MÉDICAL

Marie-Rose RICHARDSON, présidente
Collège international droit et santé mentale
richmr@wanadoo.fr